

	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	<i>Délibération</i>
	Séance publique du 14 février 2020	N° 2020-75

Convocation du 7 février 2020

Aujourd'hui vendredi 14 février 2020 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Patrick BOBET, M. Alain ANZIANI, M. Nicolas FLORIAN, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Christophe DUPRAT, Mme Christine BOST, M. Jean-François EGRON, M. Franck RAYNAL, M. Jacques MANGON, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, Mme Anne-Lise JACQUET, M. Fabien ROBERT, Mme Claude MELLIER, Mme Agnès VERSEPUY, M. Michel DUCHENE, Mme Brigitte TERRAZA, M. Jean TOUZEAU, Mme Anne WALRYCK, M. Dominique ALCALA, M. Max COLES, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Véronique FERREIRA, M. Michel HERITIE, Mme Andréa KISS, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, M. Kévin SUBRENAT, M. Alain TURBY, M. Jean-Pierre TURON, M. Michel VERNEJOU, Mme Josiane ZAMBON, Mme Emmanuelle AJON, Mme Cécile BARRIERE, Mme Léna BEAULIEU, Mme Maribel BERNARD, Mme Odile BLEIN, M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE, M. Jacques BOUTEYRE, Mme Marie-Christine BOUTHEAU, Mme Anne BREZILLON, M. Nicolas BRUGERE, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Didier CAZABONNE, Mme Chantal CHABBAT, M. Gérard CHAUSSET, Mme Brigitte COLLET, Mme Emmanuelle CUNY, M. Yohan DAVID, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Michèle DELAUNAY, M. Stéphan DELAUX, M. Arnaud DELLU, Mme Laurence DESSERTINE, M. Gérard DUBOS, Mme Michèle FAORO, M. Vincent FELTESSE, M. Marik FETOUH, M. Philippe FRAILE MARTIN, Mme Magali FRONZES, M. Guillaume GARRIGUES, M. Jacques GUICHOUX, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, M. Daniel HICKEL, M. Pierre HURMIC, Mme Dominique IRIART, Mme Laetitia JARTY-ROY, M. François JAY, M. Franck JOANDET, M. Bernard JUNCA, Mme Conchita LACUEY, M. Marc LAFOSSE, M. Bernard LE ROUX, Mme Anne-Marie LEMAIRE, Mme Zeineb LOUNICI, Mme Emilie MACERON-CAZENAVE, M. Eric MARTIN, M. Thierry MILLET, M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, M. Jacques PADIE, Mme Christine PEYRE, Mme Arielle PIAZZA, M. Michel POIGNONEC, M. Benoît RAUTUREAU, Mme Marie RECALDE, Mme Karine ROUX-LABAT, M. Alain SILVESTRE, Mme Gladys THIEBAULT, Mme Anne-Marie TOURNEPICHE, M. Serge TOURNERIE, Mme Elisabeth TOUTON, M. Thierry TRIJOLET, Mme Marie-Hélène VILLANOVE.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

M. Michel LABARDIN à Mme Karine ROUX-LABAT
M. Erick AOUIZERATE à M. Jean-Pierre GUYOMARC'H
Mme Isabelle BOUDINEAU à M. Jacques GUICHOUX
Mme Anne-Marie CAZALET à M. Philippe FRAILE MARTIN
Mme Solène CHAZAL-COUCAUD à Mme Elisabeth TOUTON
M. Jean-Claude FEUGAS à Mme Odile BLEIN
Mme Florence FORZY-RAFFARD à Mme Emmanuelle CUNY
M. Max GUICHARD à Mme Claude MELLIER
Mme Martine JARDINE à M. Arnaud DELLU
M. Pierre LOTHAIRE à Mme Laetitia JARTY-ROY
Mme Dominique POUSTYNNIKOFF à M. Benoît RAUTUREAU

EXCUSE(S) :

M. Patrick PUJOL, M. Jean-Louis DAVID.

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Franck RAYNAL à Mme Zeineb LOUNICI à partir de 12h20
Mme Anne-Lise JACQUET à M. Kévin SUBRENAT à partir 12h10
Mme Agnès VERSEPUY à Mme Anne-Lise JACQUET jusqu'à 11h20
Mme Laurence DESSERTINE à M. Stéphan DELAUX jusqu'à 11h10
M. Bernard LEROUX à M. Alain ANZIANI à partir de 11h20
M. Alain SILVESTRE à Mme Gladys THIEBAULT à partir de 11h45

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

LA SEANCE EST OUVERTE

	Conseil du 14 février 2020	<i>Délibération</i>
	Direction générale Valorisation du territoire Direction appui administrative et financière DGVT	N° 2020-75

Invest In Bordeaux - Subvention de fonctionnement 2020 - Convention - Décision - Autorisation

Monsieur Nicolas FLORIAN présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Présentation d'Invest In Bordeaux

Dans une logique partagée d'optimisation des ressources et des compétences, les acteurs du développement économique, financeurs d'Invest In Bordeaux, ont décidé de concentrer les actions de cette structure sur la détection, l'identification, l'accueil et l'accompagnement de projets exogènes d'investissement créateurs d'activité économique et d'emplois.

L'action d'Invest In Bordeaux s'inscrit dans le cadre de la feuille de route pour l'action économique de Bordeaux Métropole et s'articule étroitement avec la promotion du territoire pilotée par Bordeaux Métropole, et la prospection d'opportunités d'affaires à l'international sous l'égide de la Chambre de commerce et d'industrie Bordeaux Gironde.

Cette articulation complémentaire ainsi redéfinie en décembre 2016 a permis d'optimiser l'efficacité globale du dispositif, dans un contexte de contrainte budgétaire pour l'ensemble des acteurs.

Bilan du programme d'actions 2019

Les résultats provisoires au 30 novembre 2019 présentés en Conseil d'administration d'Invest In Bordeaux le 5 décembre 2019 font état de 78 décisions d'investissement, représentant un potentiel de création de 3 030 nouveaux emplois. A titre de comparaison, sur l'ensemble de l'année 2018, 87 décisions d'investissement avaient abouti, pour un potentiel de création de 2 800 emplois.

On constate donc une poursuite de la progression du potentiel de nouveaux emplois, pour un nombre de projets en retrait de 10% (chiffres provisoires). Les projets décidés représentent donc un potentiel moyen de création de 39 emplois par projet, contre 32 en 2018.

Ceci traduit l'attractivité de la métropole bordelaise pour des projets de taille significative, comme par exemple :

- PwC (PricewaterhouseCoopers activités de conseil), 450 emplois,
 - BNP BDDF (Banque de détail (banque / assurance), 350 emplois,
 - SAFRAN (aéronautique /spatial / défense), 200 emplois,
- pour ne citer que les plus gros projets de création de nouveaux sites.

Les 3 secteurs qui ont le plus contribué en termes d'emplois sont :

- le numérique (28,5%),

- l'aéronautique / spatial / défense (18%)
- le secteur banque / finance / assurance (11,5%)

A noter que 12 décisions d'investissement, représentant 619 emplois potentiels (soit 20% du total), émanent de sociétés étrangères.

Présentation du programme d'actions 2020

En 2020, Invest In Bordeaux inscrit son programme d'actions dans la poursuite de la dynamique positive enregistrée depuis 2016.

Ce programme d'actions vise, dans la continuité des dernières années, à détecter, accueillir et accompagner l'implantation de projets exogènes à valeur ajoutée : sièges sociaux, centres de décision, services de recherche & développement, ...

Il ciblera les principaux secteurs stratégiques et d'excellence définis au niveau métropolitain, avec en priorité les secteurs suivants :

- santé (centres de formation, recherche et développement, technologies de la e-santé),
- tertiaire (métiers du conseil, etc.) et secteur de la banque / finance / assurance
- métiers du luxe,
- numérique,
- industries créatives,
- aéronautique/spatial/défense.

Le travail déjà engagé sur de nouveaux secteurs porteurs de valeur ajoutée et d'emploi, comme la transformation énergétique (notamment la filière hydrogène), l'intelligence artificielle, ou les objets connectés (internet des objets, ou IoT (Internet of things) sera poursuivi.

Ceci s'accompagnera de la poursuite du renforcement et de l'amélioration des outils et services déjà proposés par Invest in Bordeaux aux porteurs de projets (recherche de solutions immobilières, informations économiques ciblées sur le territoire, aide à l'intégration dans l'écosystème métropolitain, ressources humaines et aide à la mobilité, notamment pour ce qui concerne l'emploi des conjoints de salariés.

Afin de mener à bien ce programme, Invest in Bordeaux prévoit un budget en légère augmentation à 1 671 225 € contre 1 645 000 € en 2019 (+ 26 225€, soit +1,6%).

Les contributions sollicitées auprès de la Région Nouvelle-Aquitaine (255 000 € cotisation comprise) et de Bordeaux Métropole (564 000 €, cotisation de 76 225 € comprise) sont stables par rapport à 2019. La participation de Bordeaux métropole s'élèverait donc à 33,74%.

La CCI Bordeaux Gironde, autre membre fondateur et contributeur financier important d'Invest in Bordeaux, se voit à nouveau contrainte de réduire sa contribution (cotisation comprise) de 120 000€ à 76 225€ (soit le seul montant de la cotisation), compte tenu des réductions conséquentes de revenus fiscaux des chambres consulaires. Soit une réduction de 43 775€.

La compensation sera assurée par la recherche de nouvelles entreprises adhérentes.

Les principaux indicateurs financiers

	Budget N	Budget N-1	Réalisé N-2
Charges de personnel / budget global	76.8 %	79.9 %	79.3%
% de participation de BM / Budget global	33.7%	34.3%	26.5%
% de participation des autres financeurs / Budget global	53.1%	56.7%	63.8%

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis

adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU les articles L. 5217-2 et L. 1611-4 du Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération n°2015/0252 du 29 mai 2015 adoptant le Règlement général d'intervention en matière de subventions accordées aux personnes de droit privé,

VU la délibération n°2016/754 du 16 décembre 2016 adoptant la Feuille de route du développement économique de Bordeaux Métropole,

VU la demande d'aide formulée par l'association Invest In Bordeaux en date du 18 juillet 2019,

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT QUE Invest In Bordeaux joue un rôle pivot dans l'identification et l'accompagnement de projets exogènes d'investissement créateurs d'activité économique et d'emplois sur l'agglomération bordelaise, et qu'il participe à ce titre à la stratégie d'attractivité de la métropole, telle que définie dans la feuille de route de développement économique de Bordeaux Métropole.

DECIDE

Article 1 : d'attribuer (hors cotisation) à l'association Invest In Bordeaux une subvention de fonctionnement d'un montant de 487 775 €.

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Président de Bordeaux Métropole à signer la convention ci-annexée et tout acte afférent, précisant les conditions de la subvention accordée.

Article 3 : d'imputer la dépense correspondante sur le budget principal de l'exercice 2020, chapitre 65, article 65748, fonction 61.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.

Contre : Madame MELLIER, Madame BEAULIEU, Madame BLEIN, Monsieur FEUGAS, Monsieur GUICHARD, Monsieur PADIE

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 14 février 2020

REÇU EN PRÉFECTURE LE : 18 FÉVRIER 2020	Pour expédition conforme, le Vice-président, Monsieur Nicolas FLORIAN
PUBLIÉ LE : 18 FÉVRIER 2020	